

Sobriété énergétique : des mesures durables mises en place par une majorité des communes



© JackF

À l'occasion du Salon des maires, qui se déroule à Paris du 21 au 23 novembre, le gestionnaire du réseau de distribution Enedis publie, avec Ipsos, le baromètre de la sobriété énergétique. Cette deuxième édition confirme que les actions de sobriété sont devenues un enjeu prioritaire pour la plupart des maires (80 %). « Pour 68 % d'entre eux, la hausse des prix de l'énergie a même constitué une opportunité pour mettre en place des mesures qui s'inscrivent dans la durée », note Enedis. Des mesures soutenues dans leur quasi-majorité par les citoyens (61 %), qui estiment même à 65 % qu'il serait souhaitable d'en faire davantage.

Comme l'avait révélé l'édition précédente, les actions les plus répandues sont la diminution des températures de chauffage dans les bâtiments et équipements publics, l'extinction de l'éclairage public après 22 heures et la rénovation des bâtiments énergivores. Ces actions ont encore été amplifiées, puisque 88 % des maires, contre 52 % en 2022, indiquent avoir engagé des efforts sur le chauffage et 80 %, contre 60 %, sur l'éclairage. « La généralisation de ce type d'action a un impact sur le plan national, avec une baisse de la puissance électrique moyenne de l'éclairage public à 2 heures du matin qui s'est accentuée en 2023 atteignant - 31,2 % sur le mois de septembre 2023, par rapport à septembre 2022 », souligne Enedis.

En revanche, seulement un tiers des maires se disent prêts à renoncer aux illuminations de Noël ou sont favorables à l'extinction nocturne des publicités et des panneaux d'informations lumineux. Plus surprenant : 23 % indiquent avoir fermé des installations sportives ou culturelles pour réaliser des économies d'énergie.

Enfin, les maires ayant mis en place de nouvelles mesures indiquent à 91 % avoir rencontré des difficultés et, à 44 %, avoir été freinés par un manque d'expertise technique et de connaissance.



Sophie Fabrégat, journaliste
Cheffe de rubrique énergie / agroécologie

Publié le 21/11/2023 – Actu Environnement